

LE BABY-DO

- Les 4-5ans nés **en 2010 et 2009.**
- Cours le **samedi de 09h30 à 10h30.**

LE NIVEAU 1

- Les 6-7-8-9 ans nés **en 2008, 2007, 2006 et 2005.**
- Cette catégorie d'âge correspond **aux Mini-Poussins et Poussin.**
- Cours le **mercredi de 17h à 18h et le vendredi de 17h30 à 18h30.**

LE NIVEAU 2

- Les 10- 11-12-13 ans nés **en 2004, 2003, 2002, 2001.**
- Cette catégorie d'âge correspond **aux Benjamins (04/03) et Minimes (02/01).**
- Cours le **mercredi de 18h à 19h** et le **vendredi de 19h à 20h30.**

LE NIVEAU 3

- Les 14 ans à plus nés **à partir de 2000.**
- Cours le **mercredi de 19h00 à 20h30** et le **vendredi de 19h00 à 21h.**
- Le samedi de 14h30 à 15h30 créneau disponible pour travail individualisé.

LE TAISO

- A partir de 14 ans
- Cours le **jeudi de 19h15 à 21h**

!!ATTENTION :

- Sans accord préalable de l'enseignant, les judokas suivront impérativement les cours réservés à leur tranche d'âge.
- Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires ni les jours fériés
- **Les cours commencent aux heures indiqués. Il est donc demandé de venir 10 minutes avant de manière à être près à l'heure.**
- **Des interours ont été rajoutés afin que vous puissiez échanger avec l'enseignant** pour régler des formalités administratives ou sportives. Merci de les respecter pour que les enfants puissent bénéficier d'une heure de séance et non 45 minutes.

Dojo Plouescatais

Le règlement intérieur

Le président et les membres du bureau ont adopté le règlement suivant :

Préambule :

Le règlement intérieur de la salle communale des Arts Martiaux de la place de l'Europe, est applicable sans restriction.

Règles d'hygiène et de comportement :

Hygiène:

- Les judokas auront toujours les ongles des mains et des pieds propres et coupés.
- Les pratiquants circuleront des vestiaires aux tatami en claquettes, tongues, espadrille, ect...
- L'accès sur le tatami se fera exclusivement les pieds nus.
- Les judogi doivent être propres
- Seules les filles porteront un tee-shirt (blanc) à manche courte, sous le judogi.
- L'accès au tatami avec des bijoux est interdit, il est préférable de ne pas en avoir avec soi pour éviter les vols.
- L'accès aux robinets est interdit pour s'hydrater. Seules les bouteilles, gourdes individuelles sont autorisées.
- Interdiction de manger ou boire sur le tatami.

Comportement :

- Tout adhérent respectera le matériel mis à disposition du club par la municipalité et laissera les locaux en parfait état de propreté.
- Les cours se déroulent sous la responsabilité de l'encadrant, il est formellement interdit de quitter le tatami sans l'autorisation de celui-ci.
- L'accès aux vestiaires « filles » est réservé exclusivement aux personnes de sexe féminin.
- L'accès aux vestiaires « garçons » est réservé exclusivement aux personnes de sexe masculin.

Fonctionnement :

- Tous les adhérents devront être licenciés et à jour de leurs cotisations après trois cours d'essais.
- Les responsables du club prennent les enfants en charges, à l'intérieur du dojo, aux heures prévues des cours (au maximum 10 minutes avant).
- Les parents doivent obligatoirement s'assurer de la présence d'un encadrant et déposer leurs enfants à l'intérieur de la salle, pour le début de cours.
- Les parents doivent obligatoirement récupérer les enfants à l'intérieur de la salle, sitôt le cours achevé.
- Les diverses manifestations organisées sont considérées comme des cours.
- Le club dégage toute responsabilité en cas de manquement à ces règles.